

PROJET D'ASSISTANCE SANITAIRE POUR LA POPULATION TCHADIENNE (AFRIQUE)

Soutien à la Faculté de Médecine *Bon Samaritain*
de N'Djaména



SOMMAIRE

1. FICHE DE SYNTHÈSE	3
Titre du Projet.....	3
Pays et zone d'intervention	3
Durée	3
Secteur d'intervention	3
Organisme impliqués	3
Coût du projet	3
2. L'ONG	4
3. LA CONTREPARTIE LOCALE	4
4. LA CHRONOLOGIE	5
5. PRÉSENTATION DU PROJET	5
6.OBJECTIFS DU PROJET	6
7. LES PHASES DE RÉALISATION DU PROJET	7
8. DURABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	9
9. BÉNÉFICIAIRES DE L'INTERVENTION	10
10. ACTIVITÉS PRÉVUES ET RESSOURCES HUMAINES EMPLOYÉES	10
11. DÉTAIL DES DÉPENSES PRÉVUES POUR LES DEUX ANNÉES	12
12. PIÈCES JOINTES	13
12.1 Plan de la ville de N'Djaména et localisation du site de l'hôpital et de la Faculté de Médecine	13
12.2. Documentation photographique de la Faculté de Médecine et activité de formation	13

1. FICHE DE SYNTHÈSE

Organisme proposeur

Associazione di Cooperazione Rurale in Africa e America Latina (ACRA)

Contrepartie locale

Association tchadienne «Communauté pour le Progrès» (ATCP)

Titre du Projet

Soutien à la Faculté de Médecine « Bon Samaritain » de N'Djaména (Tchad)

Pays et zone d'intervention

Tchad, Département Hadjer Lamis, district sanitaire de N' Djaména sud

Durée

24 mois (deuxième et troisième années universitaires 2006/2008). L'année universitaire commence au Tchad le 1^o Juillet et prend fin le 30 Avril, du fait des conditions climatiques du pays.

Secteur d'intervention

Secteur sanitaire, formation

Organisme impliqués

- Università degli Studi di Milano : Facoltà di Medicina e Chirurgia

La Faculté de Médecine de l'Université d'Etat de Milan fournira à la Faculté de Médecine de N'Djaména les compétences permettant la rédaction du programme d'études (élaboré en fonction des principales pathologies de la région, du niveau social et d'organisation du pays), le personnel enseignant nécessaire pour le lancement du programme et pour la formation du personnel local, ainsi que pour la prédisposition du transfert de compétences.

Une convention scientifique, actuellement en cours de définition, stipulera les accords de collaboration et deviendra opérationnelle au cours du premier semestre 2006.

- Polo Universitario et Istituto di Malattie Infettive e Tropicali de l'Hôpital Luigi Sacco de Milan

L'institut des maladies infectieuses tropicales de l'Hôpital Sacco de Milan sera chargé de l'organisation et de la formation post-universitaire des diplômés dans son secteur de compétence et pour faciliter l'accès de ces derniers à d'autres domaines d'études. L'institut devra en outre organiser des programmes de recherche, de soin et de formation du personnel sanitaire local dans le domaine des programmes de lutte contre l'HIV/Sida.

Coût du projet

Coût total 244.700 Euros

Contribution demandée 199.700 Euros

2. L'ONG

Nom de l'Organisme : **ACRA, Associazione di Cooperazione Rurale in Africa e America Latina**

Siège légal : Via Breda, 54 - 20126 Milan Italie

Téléphone : +39 02 - 27.000.291 Fax : +39 02 - 25.52.270

Statut juridique : Association

Date de constitution : 15 mai 1968

Reconnaissance par le gouvernement italien (loi 49/87) :

Reconnaisances officielles du gouvernement italien

1. Capacité à réaliser des programmes à moyen et à court terme dans les pays en voie de développement . Décret n° 0347 du 5.7.1973.
2. Capacité à opérer dans le secteur du développement et de l'information. Décret n° 1988/128/4186/1D du 14.9.1988. Enregistré en Chancellerie avec le n° 4466 le 3.11.1988.
3. Capacité à sélectionner, former et employer des volontaires dans le cadre du service civil. Décret n° 1988/128/4186/1D du 14.9.1988. Enregistré en Chancellerie avec le n° 4466 le 3.11.1988.
4. Capacité à opérer dans le domaine de la formation sur place des populations des pays en voie de développement. Décret du 30.8.1995.

La présence d'Acra au Tchad remonte à 1968. Les interventions effectuées ont notamment concerné la satisfaction des besoins primaires de la population rurale; en particulier l'attention a été focalisée sur deux secteurs stratégiques : l'éducation et la santé. Depuis le début des années 80, les types d'intervention ont été diversifiés, avec la promotion des activités économiques permettant d'encourager le développement local (et en particulier la gestion à long terme des ressources hydriques pour les activités agricoles et d'élevage). En outre une attention particulière a été accordée à la promotion et à la commercialisation des produits forestiers à forte valeur, tel que le neem, la gomme arabique et la moringa.

Le siège d'Acra au Tchad est à N'Djaména BP1099. Le coordinateur local des activités est M. Sandro Filippini.

3. LA CONTREPARTIE LOCALE

Association tchadienne «Communauté pour le Progrès» (ATCP)

ADRESSE : ATCP – Mission Catholique de Goundi B.P. 87, Sarh, République du Tchad.

L'ATCP est une association tchadienne sans but lucratif, reconnue juridiquement par l'État du Tchad et par le Ministère de la Santé en 1973 (Décision 276, 346, Décret 597), composée d'une Assemblée Générale et d'un Conseil de Direction. L'ATCP est propriétaire des structures de l'association.

L' ATCP est une ONG tchadienne selon les termes du décret n° 27/Int/SUR du 28 juillet 1962 et reconnue juridiquement par le Ministère de l'Intérieur tchadien le 3 décembre 1973.

Parmi les nombreuses structures qu'elle contrôle dans la région du Moyen-Chari, dans le sud du pays, nous pouvons citer : l'Hôpital de district de Goundi, un centre de nutrition lié au service de pédiatrie (qui accueille gratuitement les enfants en état de malnutrition et les orphelins sans mère jusqu'à l'âge de 2 ans) ; 8 centres sanitaires situés dans le district, dont 4 à Goundi, une école d'infirmiers reconnue par le gouvernement, une école agricole avec une annexe à Maimba et une section à Mamiong, pour un total de presque 300 élèves.

L'ATCP est active depuis plus de trente ans dans le domaine du développement socio-économique et sanitaire du territoire tchadien. Son domaine d'intervention habituel est celui de la santé, tandis que son activité dans le domaine agricole vise surtout à former des jeunes et à expérimenter des techniques appropriées de protection des terrains et des cultures. Depuis des années l'Association s'est engagée dans la recherche de pratiques adaptées de stockage des céréales, qui constituent la base du régime alimentaire de la population tchadienne.

LE RESPONSABLE DE L'ACTION est le Directeur de l'ATCP, Père Angelo Gherardi s.j., Mission de Goundi. – B.P. 87, Sarh, République du Tchad.

4. LA CHRONOLOGIE

Les phases du développement des activités conjointes de l'ATCP et de ACRA au Tchad sont les suivantes :

1968 : début de l'activité de sensibilisation et d'animation sanitaire dans les villages et construction par la population locale de 20 « postes sanitaires ».

1973 : ouverture d'une maternité et lancement d'un programme de santé publique maternelle et pédiatrique.

1974 : ouverture du centre hospitalier de Goundi avec 120 lits; ouverture de l'école pour infirmiers de l'hôpital.

1986 : présentation d'un projet sanitaire pour la zone de Goundi (élaboré par l'ATCP avec le soutien de l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers) au Ministère de la Santé Publique du Tchad.

1986-1991 : première phase du projet (construction et ouverture de 6 Centres Sanitaires dans 6 zones du District Sanitaire).

1989 : début de la collaboration entre ACRA et ATCP avec un projet d'intervention intégrée dans la zone de Goundi, financé en partie par Ministère des Affaires Étrangères italien, pour soutenir l'activité sanitaire en cours.

1990-1992 : reconnaissance de l'hôpital de Goundi comme « hôpital de district », insertion de l'hôpital dans le Plan Sanitaire National ; mise aux normes l'organisation de l'hôpital selon les normes de l'OMS et du gouvernement tchadien (Déclaration d'Alma Alta).

1996 : ouverture d'un septième Centre Sanitaire; attribution du Prix Sasakawa au Programme Sanitaire Intégré de Goundi par l'OMS, sur proposition du gouvernement tchadien.

1998 : lancement du nouveau système de gestion du District Sanitaire.

2000 : ouverture de deux nouveaux Centres Sanitaires (9 au total).

2003 : début de la construction de l'Hôpital Universitaire du « Bon Samaritain » à N'Djaména.

5. PRÉSENTATION DU PROJET

Ce projet est né du fait du besoin de formation de personnel médical pour la Polyclinique de N'Djaména et pour toutes les structures hospitalières tchadiennes, dans un pays qui compte un médecin pour 36.770 habitants et un infirmier pour 22.619 habitants¹. Actuellement, il n'existe pas de faculté de médecine dans le pays ; les étudiants vont surtout en France, en Côte d'Ivoire, au Nigeria pour y faire leurs études. Dans le District Sanitaire de N'Djaména sud 446.825 habitants n'ont pas accès aux soins médicaux et aux services d'urgences. Après avoir constitué en 1988 la première école d'infirmiers dans le district de Goundi, qui a formé plus de 2.500 infirmiers professionnels au niveau national, l'objectif est de rendre autosuffisant le pays en termes de formation et de capital humain dans le secteur sanitaire.

¹ Annuaire de Statistiques Sanitaires du Tchad, volume A, 2000.

L'idée de créer la Faculté de Médecine est née avec l'élaboration du projet promu par ACRA et l'ATCP portant sur la construction de l'Hôpital Polyclinique de N'Djaména.

L'Hôpital, avec la Faculté de Médecine et de Chirurgie privée dispose en outre d'une résidence universitaire pour les professeurs et les étudiants. Le nouvel Hôpital Polyclinique aura une disponibilité de **180 lits** et opèrera en collaboration avec le système sanitaire national. La nouvelle structure garantira une plate-forme technique permettant de résoudre les problèmes de santé de la population, de fournir une formation pratique de qualité aux étudiants en médecine et de l'école d'infirmiers et deviendra un pôle d'impulsion pour la recherche dans le secteur médical.

L'ouverture de l'Hôpital Polyclinique et de la Faculté de Médecine permettra finalement de répondre aux différents problèmes de la population, et en particulier :

1. Offrir la possibilité de développer l'accès aux soins et à la protection sanitaire dans le pays, et pour la population de la ville de N'Djaména en particulier

L'Hôpital Polyclinique complètera les structures hospitalières existantes qui sont actuellement insuffisantes par rapport aux exigences de la population locale.

Dans le district de N'Djaména Sud (siège du projet), qui couvre un bassin d'usagers de 500.000 habitants environ, il existe une seule structure hospitalière de district de 28 lits. Le service offert, de Pédiatrie (12 lits), de Médecine générale (12 lits) et de Maternité (4 lits), est complètement insuffisant pour répondre aux besoins sanitaires de la population.

2. Offrir la possibilité de suivre une formation médicale de qualité dans le pays.

La Faculté de Médecine privée de l'ATCP, qui existe depuis le mois de juillet 2005, pourra opérer à partir de la deuxième année de cours, en coopération avec l'Hôpital Polyclinique. L'objectif est de former des médecins répondant de manière appropriée aux exigences sanitaires et qui soient immédiatement opérationnels dès la fin de leur cycle d'études. Durant leur formation, les étudiants auront à leur disposition des professeurs qualifiés, une riche bibliothèque ainsi que des conditions d'étude et de stage optimales, qui sont autant d'éléments manquant à l'heure actuelle.

3. Réduire le nombre de personnes devant se déplacer à l'étranger pour recevoir des soins adéquats

Etant donné le nombre extrêmement limité de spécialistes, tous les ans de nombreux malades (surtout des personnes avec de hauts revenus) sont contraints à se déplacer à l'étranger. Sur la base des données relatives aux seuls fonctionnaires, pour lesquels l'État prend en charge les frais de déplacement, nous avons compté 65 cas de déplacement sanitaire à l'étranger pour l'année 2000. La création d'une plateforme technique adéquate et la présence de spécialistes dans les domaines prioritaires pourraient réduire de façon significative la nécessité de recourir à des soins à l'étranger.

6. OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif général de ce projet est de contribuer à l'augmentation de la disponibilité du personnel médical et infirmier qualifié au Tchad, en soutenant l'activité de la Faculté de Médecine privée ATCP du *Bon Samaritain* à N'Djaména, plus précisément à Walia.

La formation sur place des élèves médecins sera améliorée, le personnel sanitaire sera immédiatement opérationnel à partir de la conclusion du parcours de formation et le grave problème du fort taux de non-retour des étudiants boursiers ne retournant pas au Tchad sera résolu.

L'objectif spécifique est le soutien de l'activité de la Faculté de Médecine pendant les deux années universitaires 2006-2008. Ces années correspondent aux deuxième et troisième années universitaires.

Durant la période de formation, les étudiants auront à leur disposition des professeurs qualifiés, une bibliothèque bien fournie et des conditions d'études et de stages optimales, qui sont autant d'éléments manquant à l'heure actuelle.

7. LES PHASES DE RÉALISATION DU PROJET

La construction de l'Hôpital

L'hôpital est conçu pour accueillir 180 lits et comprendra 14 pavillons pour une surface d'environ 5.000 m² et 2.500m² de passages couverts pour les liaisons entre les différents bâtiments.

Sont prévus des pavillons de médecine, de pédiatrie, de chirurgie, de maternité et gynécologie, un service pour les maladies infectieuses et un service pour les soins privés.

A partir de 2003, grâce au financement triennal de la fondation Italo Monzino de Milan d'une valeur de 881.087 Euros, la construction d'un premier lot, conçu pour un ensemble opérationnel pour 80 lits, a été rendu possible.

La valeur du projet (il n'existe au Tchad aucun autre Hôpital Polyclinique) est telle que la coopération française s'y est intéressée et a apporté sa propre contribution. En février 2004, elle a décidé de financer intégralement l'extension de l'Hôpital Polyclinique (de 90 à 180 lits) et de prendre en charge les dépenses de chantier relatives à la construction de l'ensemble hospitalier, y compris l'arrangement et le renforcement de la rive du fleuve.

La contribution de la coopération Française, qui s'élève à 4.110.000 Euros (financement département des Hauts-de-Seine), est cependant encore insuffisante pour couvrir les frais nécessaires pour achever la construction de la totalité des bâtiments. Les coûts de construction et de chantier (le seul chantier a coûté plus de 600.000 Euros) ont dépassé les prévisions. Pour cette raison, le pavillon des maladies infectieuses et le pavillon des soins privés, dont les capacités ont été doublées entre-temps, feront l'objet d'un financement ultérieur.

La livraison des pavillons prêts pour l'utilisation est prévue pour le mois de septembre 2006. Au cours des mois suivants seront installés les équipements médicaux et l'ameublement des pavillons, dans la perspective d'un lancement de l'activité sanitaire avant la fin de l'année 2006.

La formation du personnel infirmier

Parallèlement à la construction des pavillons de l'hôpital a été mise en oeuvre la formation des infirmiers. En 2005, 20 infirmiers ont conclu leur formation biennale auprès de l'école d'infirmiers de l'hôpital de district de Goundi gérée par l'ATCP, dans le sud du Tchad, et sont actuellement en train d'exercer leur profession, dans l'attente d'un transfert à l'Hôpital de N'Djaména.

Le 2 février 2006, toujours à l'école de Goundi, a été inauguré un nouveau cycle de formation pour 25 nouveaux élèves qui, pour la deuxième année de formation, iront dans la nouvelle école de formation de la Faculté privée de Médecine de l'ATCP de l'Hôpital de N'Djaména.

En 2007 seront ouverts deux cours de formation pour infirmiers, un à Goundi, l'autre à N'Djaména, afin qu'à la fin de l'année 2008 il puisse être possible de disposer du personnel infirmier nécessaire pour le fonctionnement à plein régime de l'Hôpital de N'Djaména.

TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS ACQUISES OU RECUES POUR LE DÉMARRAGE DES ACTIVITÉS DE L'HÔPITAL

BAILLEUR DE FOND ==> RUBRIQUES DE DEPENSE	ACRA et groupes de soutien	Fondation Italo Monzino de Milan	Ministère des Affaires Étrangères Italien	Région Lombardie	Département Français des Hauts de Seine	Délégation de l'Union Européenne au Tchad	TOTAUX EURO
Construction Polyclinique	480.000,00	881.000,00			4.110.000,00		5.471.000,00
Construction dispensaire Hôpital	10.000,00	112.000,00				102.000,00	224.000,00
Construction des logements pour les médecins	16.000,00	180.000,00					196.000,00
Equipement Hôpital	100.000,00				1.843.000,00		1.943.000,00
Démarrage et fonctionnement Hôpital premiers trois ans 2007- 2009	246.000,00	554.000,00	769.835,00		503.000,00		2.072.835,00
Préparation et fonctionnement première année de la Faculté de Médecine	106.000,00			34.000,00			140.000,00
TOTAUX	958.000,00	1.727.000,00	769.835,00	34.000,00	6.456.000,00	102.000,00	10.046.835,00
% de couverture des frais	9,54	17,19	7,66	0,34	64,26	1,02	100,00

La Faculté de Médecine du Bon Samaritain

Les cours de première année de médecine ont commencé le 14 juillet 2005 avec 27 étudiants (24 hommes et 3 femmes) et avec la participation de professeurs de la Faculté de Médecine de l'Université d'État de Milan, qui ont été logés dans une résidence expressément conçue pour cet usage au cours du premier semestre 2005.

Les étudiants admis en première année sont quant à eux logés dans un pensionnat universitaire, situé dans la zone du centre hospitalier, réalisé dans la structure de l'ex-hôtel Cabrini. Il comprend 17 chambres individuelles et 5 chambres doubles, la salle de cours, la bibliothèque, la salle d'informatique, le réfectoire, la cuisine, la buanderie, deux terrains de volley-ball, et un espace-jardin avec des tables et des bancs.

Une antenne satellitaire pour les liaisons Internet a été installée et l'accès à la bibliothèque et à la salle d'informatique est opérationnel.

La Compagnie de Jésus, partenaire du projet, a mis à la disposition de la Faculté un père tchadien, dont le rôle est celui de directeur du pensionnat et accompagnateur pédagogique des étudiants.

Quatre cours ont été tenus au cours du premier semestre : Biologie, Génétique, Biochimie et Nutrition. Seuls deux élèves n'ont pas obtenu la moyenne aux examens et de nombreux élèves ont obtenu de bonnes, voire d'excellentes notes.

Le cours de langue anglaise a commencé en décembre 2005, suivi en janvier 2006 par les cours d'Immunologie et de Pathologie.

La première année universitaire s'achèvera en avril 2006 et sera complétée par un second cours de langue anglaise et par un cours supplémentaire d'informatique, pour permettre aux élèves médecins d'utiliser au mieux les opportunités de formation liées à l'utilisation du réseau Internet et aux programmes de e-learning.

8. DURABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Le projet, patronné par les ministères tchadiens de l'Economie, de la Santé, de l'Education et du Territoire, a été reconnu comme pertinent et conforme à la politique nationale tchadienne et représente un des efforts que le gouvernement du pays est en train d'accomplir pour accélérer le développement coordonné des ressources humaines dans le domaine de la santé.

Ce projet se propose de lancer l'activité sanitaire à partir du mois de décembre 2006 et de bénéficier de contributions externes pour permettre le fonctionnement de l'Hôpital de la Faculté de Médecine jusqu'à la fin du premier cours (année 2010). Passé cette date, l'Hôpital Polyclinique devra opérer de manière autonome.

La durabilité économique et financière est liée aux financements initiaux externes pour le *start-up* et la montée en régime des activités.

La participation de la population utilisant les services de l'hôpital permettra de couvrir les frais à différents niveaux. Afin d'atteindre l'objectif de durabilité économique, il a été décidé de définir les tarifs des prestations médicales en fonction du revenu du patient. Pour cette raison, le centre hospitalier comprendra un pavillon pour les soins privés qui disposera de salles plus confortables avec des tarifs à la journée plus élevés, qui permettront de dégager des bénéfices pour couvrir les soins des plus pauvres.

L'hôpital adoptera différents systèmes de financement pour concilier l'accès garanti aux soins et la couverture des frais. Seront associés des paiements forfaitaires (forfait pour chaque cas de maladie du diagnostic à la guérison) et des paiements liés à la prestation directe. Sur la base de l'analyse économique du système hospitalier du District de Goundi et des prestations sanitaires offertes dans la capitale, on peut affirmer que dans dix ans, quand l'Hôpital Polyclinique fonctionnera à plein régime, la gestion sera équilibrée.

La formation des médecins et des infirmiers prévoit l'octroi de bourses pour chaque année d'étude. A la fin du cycle de formation, l'étudiant ayant bénéficié de bourses s'engage contractuellement à travailler pendant dix ans selon les tarifs professionnels en vigueur dans une institution publique ou privée, de préférence en zone rurale, approuvée par l'Université ou conventionnée avec cette dernière. Durante ces dix ans le bénéficiaire s'engage à rembourser le prêt reçu en restituant une partie de son salaire annuel, qui pourra servir comme fonds de roulement.

Sur la base des résultats obtenus durant la carrière universitaire et l'activité en hôpital seront choisis les médecins à envoyer en Italie à l'Université de Milan, pour suivre des programmes de spécialisation et pour constituer le futur corps enseignant.

L'Université prévoit d'octroyer 30 prêts exceptionnels, à titre méritocratique, pour les étudiants qui ne peuvent pas payer les frais d'inscription ou qui ne bénéficient pas de bourses d'étude, pour chaque année du cycle d'étude. Les prêts seront remboursés à partir de l'entrée de diplômé au sein de la structure hospitalière. Les premiers remboursements pour les prêts concédés aux élèves infirmiers sont prévus à partir de 2008.

Ce système garantira la continuité de l'action de formation sanitaire de l'ATCP. Elle a déjà été expérimentée avec succès avec les médecins qui ont obtenu des bourses d'étude au cours des années passées pour la formation à l'étranger, ainsi qu'avec les infirmiers de l'École sanitaire de Goundi.

Les autres facteurs pouvant assurer la durabilité sont :

- Les professeurs locaux qui pourront concilier l'enseignement avec l'activité hospitalière
- L'activité de recherche qui peut être soutenue par des projets et des partenaires spécifiques

Actuellement, ACRA cherche à impliquer d'autres partenaires pour soutenir les activités liées au lancement du cycle de deux années de la nouvelle Faculté de Médecine.

9. BÉNÉFICIAIRES DE L'INTERVENTION

Les bénéficiaires directs : au cours du cycle 2006-2008, 25 élèves médecins suivront les cours de la Faculté de Médecine. Avec le personnel local impliqué dans la gestion des cours et leur familles, cela représente environ 150 personnes.

Bénéficiaires indirects : la population du district sanitaire de N'Djaména Sud, estimée à environ 500.000 habitants et, à long terme, toute la population tchadienne, qui bénéficiera des services du nouveau personnel médical formé.

10. ACTIVITÉS PRÉVUES ET RESSOURCES HUMAINES EMPLOYÉES

Les principales activités prévues par le présent projet sont :

Cours annuel de formation théorique et pratique pour les élèves-médecins

Le cycle universitaire 2006-2008 pour les élèves médecins sera composé de 20 cours monographiques d'une durée d'un mois chacun, tenus par des professeurs italiens spécialistes du domaine. Les cours seront structurés de cette manière :

- Premier semestre deuxième année :

Hygiène et Microbiologie, Histologie, Anatomie, Statistiques et Épidémiologie 1

- Second semestre deuxième année :

Physique et Physiologie, Sémiologie, Soins infirmiers, Anglais

- Premier semestre troisième année :

Soins cliniques spéciaux I : Cardiologie, Pneumologie, Néphrologie, Maladies infectieuses, Épidémiologie 2

- Second semestre troisième année :

Soins cliniques spéciaux II : Gastroentérologie, Rhumatologie, Immunologie, Hématologie, Maladies infectieuses, Anglais

Les ressources humaines suivantes seront utilisées pour le fonctionnement de la Faculté au cours de la première année universitaire :

1 coordinateur pédagogique en Italie pour la coordination des études ;

20 enseignants universitaires expatriés pour des missions de brève durée ;

1 coordinateur pédagogique local ;

1 secrétaire de faculté ;
1 bibliothécaire et assistant informatique ;
1 personne chargée de l'entretien ;
1 gardien ;
1 cuisinier

11. DÉTAIL DES DÉPENSES PRÉVUES POUR LES DEUX ANNÉES

Personnel enseignant

<u>Un coordinateur didactique en Italie pour la coordination des études</u> 500,00 €/mois x 24 mois	= 12.000,00 €
<u>Vingt (20) professeurs pour cours monographiques sur place</u> Rémunération des professeurs (20 x 2.000,00 €/mois x 1 mois)	= 40.000,00 €
Frais de voyage, de visa et d'assurance pour les cours 1.200,00 € x 20	= 24.000,00 €
Frais de voyage et d'assurance pour les examens 1.100,00 € x 20	= 22.000,00 €
Préparation des cours et assistance à distance (e-learning). 20 x 1.000,00 €/chacun	= 20.000,00 €

Total pour le personnel enseignant italien = 118.000,00 €

Personnel local

<u>Un coordinateur pédagogique local</u> 350,00 €/mois x 24 mois	= 8.400,00 €
<u>Un secrétaire</u> 200,00 €/mois x 24 mois	= 4.800,00 €
<u>Un bibliothécaire et assistant informatique</u> 200,00 €/mois x 24 mois	= 4.800,00 €
<u>Une personne chargée de l'entretien</u> 100,00 €/mois x 24 mois	= 2.400,00 €
<u>Un gardien</u> 100,00 €/mois x 24 mois	= 2.400,00 €
<u>Un cuisinier</u> 125,00 €/mois x 24 mois	= 3.000,00 €

Total pour personnel local = 25.800,00 €

Crédits d'étude pour étudiants

Crédits d'étude pour élèves médecins 25 élèves x 75,00 €/mois x 24 mois	= 45.000,00 €
Matériel pédagogique	
Textes de base pour étudiants en médecine 25 élèves x 250,00 €/année de cours	= 12.500,00 €
Polycopiés 2 copies x 20 cours x 25 élèves x 7,00 €/copie (arrondi)	= 7.000,00 €
Papeterie et consommables pour élèves 25 élèves x 200,00 €/année/élève	= 10.000,00 €

Total pour matériel didactique = 29.500,00 €

Frais de fonctionnement

Frais téléphoniques et utilisation d'Internet 500 €/mois x 24 mois	= 12.000,00 €
Carburant et maintenance groupe électrogène 600 €/mois x 24 mois	= 14.400,00 €
Total frais de fonctionnement	= 26.400,00 €

TOTAL PROJET = 244.700,00 €

Partie à la charge de l'ONG = 45.000,00 €
Contribution demandée = 199.700,00 €

12. PIÈCES JOINTES

12.1 Plan de la ville de N'Djaména et localisation du site de l'hôpital et de la Faculté de Médecine

12.2. Documentation photographique de la Faculté de Médecine et activité de formation